

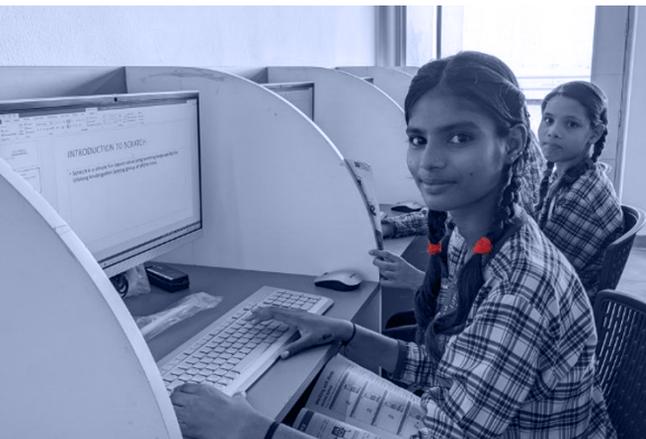


ACTION SOLIDAIRE POUR L'ÉDUCATION ET LE DÉVELOPPEMENT

Les enfants et
les philanthropes
ont le pouvoir
commun de
construire l'avenir.

Il n'y a pas de meilleurs alliés pour répondre
aux défis de demain et pas de meilleur moyen
pour y parvenir que l'éducation.

→ CONSTRUIRE L'AVENIR



Votre soutien permet aux enfants et aux jeunes touchés par la pauvreté d'avoir accès à une éducation de qualité. Grâce à vous, ils peuvent réaliser leur plein potentiel et devenir des acteurs du monde de demain.

→ NE PAS FAIRE “POUR” MAIS “AVEC”

Sur le terrain, nous sélectionnons pour vous des partenaires fiables et de qualité. Ces experts en éducation créent des programmes adaptés aux besoins spécifiques des enfants et des jeunes en situation de précarité.

Nous identifions les besoins en matière d'infrastructure, de formation et d'accès à l'école. Avec nos coordinateurs locaux nous assurons le suivi des projets avec pour objectifs :

- l'autonomie,
- la pérennisation des résultats,
- le renforcement des capacités locales.

Trois thématiques pour une meilleure intégration scolaire des enfants défavorisés :



**INÉGALITÉS
DE GENRE**



**CONDITIONS DE
MARGINALISATION ET
D'EXCLUSION**



**SITUATIONS DE
HANDICAP PHYSIQUE
OU MENTAL**



→ FAIRE VIVRE VOS VALEURS

ASED vous donne le pouvoir d'agir et d'opérer des changements concrets, dans le respect de vos valeurs.

Depuis 1988...

Engagement

**Un avenir
pour 70'000
enfants
et jeunes**

Indépendance

**Des activités
en faveur du
développement
dans 23 pays**

Solidarité

**CHF 16 millions
investis
pour des vies
meilleures**

Pérennité

**150
établissements
scolaires
soutenus**

Écouter, comprendre, relayer, soutenir, c'est pour nous la meilleure façon de donner une vraie chance aux enfants défavorisés et de maximiser l'impact de votre engagement.

ASED est une organisation à taille humaine, stable et indépendante. Sa mission est financée à 80% par des dons privés comme le vôtre.



Votre don en bonnes mains

- **ASED est certifiée Zewo.** La gestion des fonds et la maîtrise des frais administratifs sont régulièrement contrôlées.

Déduction fiscale

- **ASED est reconnue d'utilité publique.** Les donations qui lui sont faites peuvent être exonérées fiscalement.



IBAN : CH29 0900 0000 1201 3363 9